

DÉCRYPTAGE



Taxe Foncière

► n°5 | mars 2025



*Madame, Monsieur,
Chers propriétaires Survillois,*

Depuis la suppression de la taxe d'habitation en 2020, qualifiée "d'impôt injuste" par le Président de la République, **seuls les propriétaires** contribuent au financement de la vie communale en s'acquittant de la taxe foncière. Pour autant, nous partageons tous les mêmes routes et nos enfants fréquentent tous les mêmes écoles.

La ville de Survilliers a pour mission de fournir des services essentiels et de qualité à ses habitants. Ces services comprennent, entre autres : l'éducation (écoles et activités périscolaires), la culture (subventions aux associations culturelles et sportives, gestion du théâtre), les équipements sportifs (gymnase et bientôt la Maison des Sports), l'entretien des voiries et autres espaces publics, ainsi que la sécurité.



2025 : 0%
d'augmentation de la taxe
foncière, soit 3 années de gel

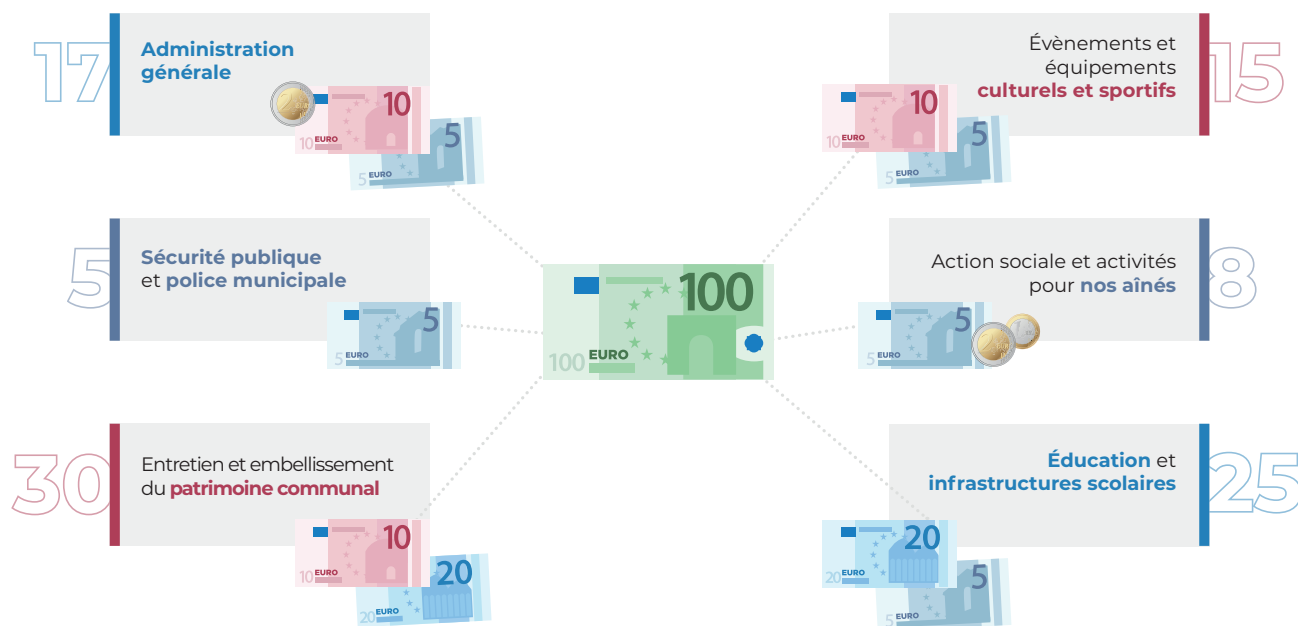
Les conséquences de cette erreur manifeste du Président Macron sont multiples : un **déséquilibre des finances** locales, un **déséquilibre social** ainsi que l'installation d'une idée trompeuse du **"tout-gratuit"** **aggravant la fracture de notre société.**

La taxe foncière, seul levier fiscal face au désengagement de l'État

De manière schématique, les communes sont dépendantes d'une part des dotations de l'État qui se réduisent au fil des ans et des gouvernements successifs, et d'autre part de la taxe foncière. Cette dernière demeure donc le seul levier principal de financement des services communaux. Elle représente près de la moitié des recettes de fonctionnement de la ville.

Dans un premier temps, je souhaite vous informer de manière claire comment la municipalité utilise ces fonds.

À titre d'exemple, pour **100€** dépensés par la commune en fonctionnement, une part significative est allouée à :



51% de ces ressources de taxe foncière proviennent d'entreprises ;

10% des habitats sociaux de plus de 15 ans ;

Enfin, votre taxe foncière contribue à hauteur de **39%** aux ressources d'impôt direct de la ville.

Au-delà du fonctionnement courant, le seul moyen pour que les propriétaires puissent retrouver une forme de **"retour sur investissement"** réside dans la capacité de la commune à valoriser son patrimoine par l'investissement local.

Aussi, la Ville a inscrit à son budget cette année plus de **8.000.000€** en projets d'investissement. Ces projets visant à renforcer le patrimoine local, à l'embellir ou à le rénover, contribuent tout particulièrement à la valorisation de l'immobilier sur notre territoire. Quelques projets :

 fondations du chantier



La Maison des Sports
(mise en service en septembre 2025)

construction d'un nouvel équipement sportif

 chantier en cours



La Grande Rue
(mise en service début 2025)
et l'**aménagement paysager** d'une placette publique en poumon vert

réfection : nouveau revêtement plus qualitatif, piste cyclable, nouvel éclairage public, végétation soutenue, enfouissement des réseaux...

 chantier terminé



Rénovation énergétique complète du **groupe scolaire du Colombier**

près de 50% d'économies d'énergie avec un bâtiment public remis à neuf



Amélioration
de nos **entrées de ville**



**La réfection de la voirie dans le
quartier du Jardin Frémin**
et des réseaux d'assainissement



Le réaménagement complet du
cimetière phase par phase

Partenaires de notre développement

Ces projets permettent de **maintenir des services publics performants** et de **valoriser nos biens immobiliers**.

La Ville s'emploie à rechercher toute forme de financement extérieur pour ce faire. En témoigne notre bilan intermédiaire de mandature, avec près de **6,5M€ de subventions publiques notifiées**, soit l'équivalent de près d'**une année et demi de fonctionnement pour la Ville** !

D'autres initiatives privées, sous impulsion municipale, comme la "Cour aux Blés", visent à revitaliser notre centre-ville, et notre tissu économique et commercial.

Un autre projet d'ampleur en cours de développement viendra renforcer l'intermodalité, stimuler le développement économique local, faciliter l'accès au pôle économique de Roissy : le projet Roissy Picardie - reliant Survilliers à Roissy en train en moins de 7 minutes.

Nous sommes également vigilants, en parallèle de ce projet, à **améliorer les transports du quotidien** sous l'unique responsabilité d'Île-de-France Mobilité ; et le travail en la matière est conséquent...

Pourquoi avoir augmenté la Taxe Foncière en 2022 ?

Suite aux différentes crises traversées pendant ce mandat (sanitaire, économique, énergétique) et à notre volonté **de ne fermer aucun service**, ni d'en réduire la qualité, le recours à l'ajustement du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) était **inévitable**.

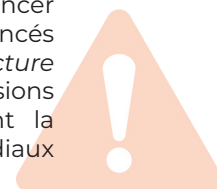
Conjuguée à la maîtrise de nos dépenses, cette décision, loin d'être facile, était une nécessité pour assurer la **pérennité financière de notre commune**.

Soit, nous ne faisons rien et cet immobilisme aurait entraîné la commune dans un cercle vicieux sans fin, soit nous assumons nos responsabilités en prenant les décisions cruciales pour la commune.

Pour rappel, Survilliers présentait des taux d'imposition très faibles, similaires aux villages du Vexin, n'ayant pas ou peu de services publics. **Intenable pour une commune comme la nôtre...**

Du fait de ces taux bas, des subventions nous étaient interdites faute d'un effort fiscal suffisant des contribuables, au sens des indicateurs de l'État. Cette décision qui nous a permis d'atteindre un taux avoisinant la moyenne du Val d'Oise, nous a ouvert de **nouvelles dotations** (DETR) pour financer des projets innovants !

Notons qu'à l'époque, nos opposants relayaient l'idée d'utiliser notre épargne pour financer des déficits de fonctionnement annoncés (*crise énergétique : +400 % sur la facture de gaz etc.*), repoussant ainsi les décisions fiscales nécessaires, tout en proposant la suppression de services publics primordiaux pour le quotidien de tous.



Cette approche était non seulement risquée mais **irresponsable**. Elle aurait épuisé nos courtes réserves sans permettre aucun investissement substantiel, paralysant ainsi notre capacité à améliorer les infrastructures essentielles pour notre ville. **Pour dire les choses clairement, l'activation du levier fiscal aurait été indispensable à terme et de manière bien plus forte**, n'en déplaise à nos opposants qui préfèrent la politique politicienne à la gestion en responsabilité de la commune.

Pour que tout le monde comprenne bien, **une Ville est considérée comme financièrement en danger, lorsqu'elle dégage une épargne nette en fin d'année de moins de 7%***.

Avec ses **215.000€** d'excédent en 2021 sur un budget de 5.000.000 €, **Survilliers fonçait droit dans le mur (4,3%). Nous devons agir.**

**indicateurs de l'administration fiscale*

Amélioration de la capacité d'autofinancement

Grâce aux efforts collectifs, nous avons observé à Survilliers une amélioration significative de **notre capacité d'autofinancement** :

+ 300%
depuis le début du mandat

permettant non seulement de couvrir nos dépenses courantes maîtrisées, mais aussi contribuer au financement de nos investissements sans compromettre notre stabilité financière. **Nous avons retrouvé un budget dynamique.**

Comparativement à la moyenne du Val d'Oise, Survilliers présente **un endettement maîtrisé et une gestion prudente des dépenses de fonctionnement.**

À titre d'exemple : seulement +3,5% d'augmentation de la masse salariale entre 2020 et 2024 comparés aux 19% de hausse du SMIC et aux 5% d'évolution du point d'indice des fonctionnaires entre janvier 2020 et janvier 2025.

0%
d'augmentation de la part
communale de taxe foncière en
2023, 2024, 2025

EN CONCLUSION

Enfin, je vous informe de mon action auprès des décideurs nationaux pour défendre la mise en place d'un **impôt local plus équitable**, où chacun contribuerait à l'investissement local, **propriétaires et locataires**, car nous partageons tous les mêmes routes, les mêmes écoles et le même éclairage public : la gratuité n'existe pas ! Il faut que chacun d'entre nous contribue, à hauteur de ses possibilités, à la société dans laquelle nous vivons.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma profonde mobilisation.

Avec tout mon engagement.

**Le Maire,
Adeline ROLDAO-MARTINS**

